

FORMATION SPECIALISEE DU COMITE

REUNION DU 19 DECEMBRE 2024

RAPPORT POUR INFORMATION

POINT D'ETAPE SUR LA REDISTRIBUTION DES LOCAUX DES SERVICES REGIONAUX

Rappel de la démarche

Lors du CHSCT central, du 21 juin 2017, un rapport relatif à la redistribution des locaux des services a été présenté.

Ce rapport précisait :

- La méthode employée par la Direction du Patrimoine Immobilier, devenue Direction du Patrimoine et de la sécurité : le principe d'équité entre les services, la minimisation des travaux et déménagements, la co-construction des plans avec l'équipe de management de chaque direction, les échanges avec les agents menés par la Direction concernée,
- Les propositions de localisation de chaque direction en cohérence avec le projet global de rationalisation du patrimoine régional.

Il convient de préciser que ce rapport ne porte pas sur le schéma d'implantation décliné du rapport « stratégie immobilière pour les lieux de travail sur les services centraux » présenté en CHSCT central du 24/11/2022.

Présentation des opérations

Il recense les dernières opérations de déménagement hors démarche nouveaux modes de travail et déclinées depuis la FSC du 18 octobre 2024.

Sites territorialisés

Le tableau suivant reprend les éléments en date du 25/11/2024.

Pôle / Direction	Localisation précédente	Nouvelle localisation
<i>Pôle Mobilités, infrastructures et ports</i>		
DMPL PCCOM _ Calais	Capitainerie Quai de la Marée	Nouvelle Capitainerie de Calais Installation envisagée au T1 2025
<i>Pôle Proximité, rayonnement, culture et sports</i>		
DARRU	Saint Pol rue des Fonts Viviers	Saint Pol Place F Mitterand Installation programmée 16/12/2024